

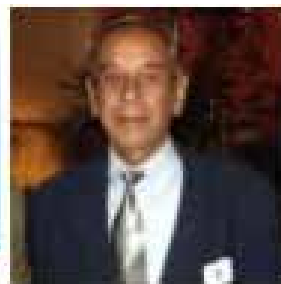
L'Arche de Noé

Noyan Tapan

Hebdomadaire

L'ESSENTIEL

Depuis le 4 Mai 1993



Narek Mkrtchian : Responsable stratégie

Propriétaire: Raymond Yezeguelian

21 (1249)

24 MAI

2019



Robert Kotcharian a été libéré de sa détention provisoire sous la garantie personnelle des 2 anciens Présidents du Haut - Karabakh

Le tribunal, présidé par le juge Davit Grigorian, a changé la mesure de prévention du deuxième Président Robert Kotcharian qui a été libéré le 18 mai sous la garantie personnelle de l'actuel et de l'ancien Président du Haut-Karabakh.



Davit Grigorian



Robert Kocharian



Arkadi Ghoukassian



Bako Sahakian



Vladimir Karapetian

Arménie

croissance du nombre des touristes en 2018 au chiffre de 1. 651 000 782 par rapport à 1. 494 000 779 en 2017

Sa voisine la Géorgie a accueilli 8,6 millions de touristes en 2018, soit 5 fois plus

Le Patriarche suprême et Catholicos de tous les Arméniens, Karékine II,

a adressé un message appelant les citoyens à faire preuve de calme et à éviter la violence.

« Nous sommes profondément préoccupés par la situation en République d'Arménie au cours des dernières heures.

Les réalisations enregistrées dans notre pays en matière de renforcement de la démocratie, des droits de l'homme et de la légalité ne peuvent être maintenues qu'en renforçant l'esprit de fraternité et d'amour »



Le Premier ministre a appelé dimanche

au blocage des entrées de tous les tribunaux. Lundi matin les citoyens ont bloqué les entrées et les sorties des tribunaux.

Des députés du groupe parlementaire « Mon pas » et des membres du Conseil municipal participaient à cette action.



CE VENDREDI 24 MAI 2019 LE BARREAU D'ARMENIE REMETTAIT LES DIPLOMES A 72 NOUVEAUX AVOCATS QUI ONT PRETE SERMENT ; Mr YEZEGUELIAN ETAIT L'INVITE D'HONNEUR DE LA MANIFESTATION

La vice-présidente du Parlement, Lena Nazarian,

a appelé les citoyens qui bloquent les tribunaux à être respectueux envers les juges et le personnel des tribunaux. Depuis la révolution, le système judiciaire a travaillé sans ingérence et influence du gouvernement et avait le temps de « réagir aux processus démocratiques en cours en Arménie en se purifiant et en se débarrassant des anciennes habitudes et pratiques», mais ce changement n'a pas eu lieu.



Résultat personne ne fait confiance aux tribunaux et cette méfiance engendre des crises.



Debout : Irina Piloyan du Barreau d'Arménie

REMISE DES DIPLOMES AUX NOUVEAUX AVOCATES ET AVOCATS Le 24 MAI 2019



LE BATONNIER ARA ZOHRABIAN



Dîner de gala pour soutenir la construction du nouveau campus de l'UFAR

La Région Ile-de-France et l'Université française en Arménie organisent un dîner de gala pour en faveur du projet UFAR20+, construction du nouveau campus de l'université

12 JUIN 2019

Réservations:
diner.don-ufar.com

🕒 19h00

📍 **Conseil régional Ile-de-France**
33 rue Barbet de Jouy, 75007 Paris

📧 **contact@don-ufar.com**
+33 6 79 73 52 57

Animé par Monsieur Serge Avédikian, le dîner de gala sera l'occasion de découvrir le projet UFAR20+, d'échanger avec la direction de l'Université, ses alumni, de faire des dons matérialisés en participant au choix des noms des salles de cours dans le futur campus.

L'Université française en Arménie a lancé en février 2019 une levée de fonds internationale, sous le haut patronage du Président de la République française, Monsieur Emmanuel Macron, pour soutenir la projet UFAR20+, la construction du nouveau campus universitaire.

Ce campus sera implanté dans le technopôle de TUMO, à Erévan, au coeur du Centre de convergence qui réunira le secteur académique, les étudiants, l'industrie et l'écosystème des startups. Jusqu'à présent, les dons et les promesses de dons s'élèvent à 1 010 085 euros grâce aux contributions des collectivités territoriales, notamment la Région Ile-de-France. (don-ufar.com)

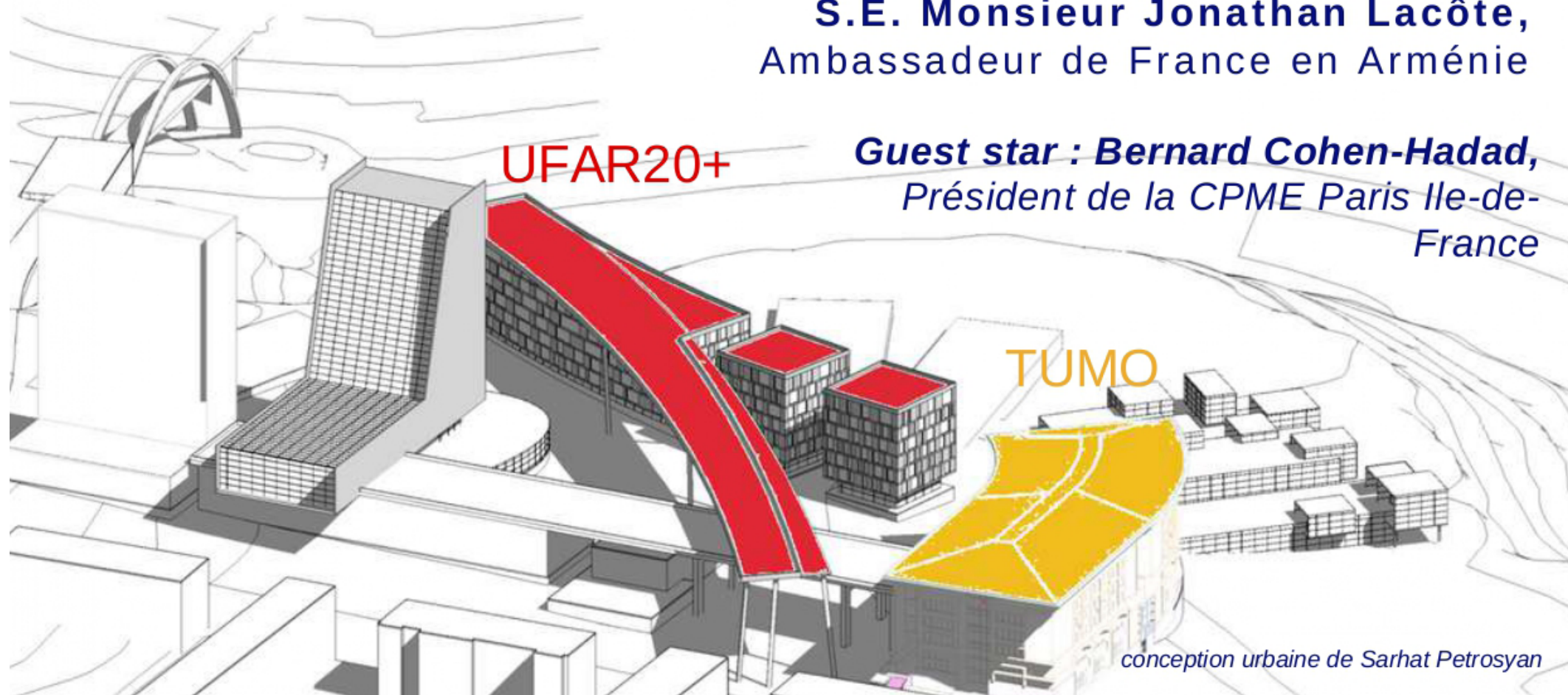
DÎNER DE GALA en présence de

Madame Valérie Pécresse,
Présidente de la Région Ile-de-France

S.E. Madame Hasmik Tolmajian,
Ambassadrice d'Arménie en France

S.E. Monsieur Jonathan Lacôte,
Ambassadeur de France en Arménie

Guest star : Bernard Cohen-Hadad,
Président de la CPME Paris Ile-de-France



Le procès de Robert Kotcharian a été suspendu et envoyé à la Cour constitutionnelle pour clarifier la possible contradiction entre la Constitution et les accusations

Le juge qui a présidé le procès, Davit Grigorian a suspendu le procès en raison d'une possible « contradiction entre la Constitution arménienne et les accusations de coup d'État portées contre l'ancien Président ». Le juge a par conséquent demandé à la Cour constitutionnelle de se prononcer sur ce sujet.

D. Grigorian a également suggéré que la constitution donne à R. Kotcharian l'immunité de poursuites dans le cadre des violences post-électorales du 1er mars 2008, car selon l'article 140 de la Constitution « pendant la durée de ses pouvoirs et par la suite, le Président de



la République ne peut faire l'objet de poursuites ni engager sa responsabilité pour les actes découlant de son statut».

Le groupe parlementaire « Arménie Prospère » propose

de criminaliser la « propagation de l'orientation sexuelle non traditionnelle » auprès des mineurs. Le parti propose de modifier le Code pénal pour qu'en cas de ce type de propagande, la législation fixe une amende de 200 000 drams (375 euros) ou un an de prison.

Ashot Ghoulian : « Le succès des autorités de la République d'Arménie est le succès de tous les Arméniens »

Le succès des autorités de la République d'Arménie dans la mise en œuvre des réformes est le succès de tous les Arméniens d'Arménie, d'Artsakh et de la Diaspora, a noté Ashot Ghoulian, président de l'Assemblée nationale de la République d'Artsakh dans une publication sur sa page Facebook sur les développements survenus en Arménie.

« Les développements en Arménie nous concernent tous. Le seul facteur préoccupant concerne les interprétations illogiques de différents groupes et individus qui causent des contradictions Artsakh-Arménie dans ces processus.



Les processus qui ont commencé à renforcer le pouvoir du peuple et à mettre en œuvre des réformes dans tous les domaines de la vie publique requièrent de nous tous notre soutien et notre participation.

Service de presse de l'Ambassade de France

L'Ombudsman a mis en avant la séparation des pouvoirs et a souligné que tous les fonctionnaires étaient tenus de se traiter avec respect

et de se laisser guider uniquement par l'impératif et les limites qui leur étaient réservés par leur statut. « Toute ingérence dans les activités des tribunaux et leur service de la justice en Arménie sont interdites » a déclaré l'ombudsman. A. Tatoyan a toutefois admis qu'il existait des problèmes au sein du système judiciaire arménien, liés notamment à l'indépendance externe et interne des tribunaux, à la faible confiance des citoyens



Arman Tatoyan en tribunaux et à la garantie des procès libre.

NIKOL PACHINIAN déclare

que les juges dont les décisions « qui violent de façon rude les droit de l'homme » et qui avaient été rejetées par La Cour européenne des droits de l'homme doivent démissionner ou être virés du système **et donc « le temps est venu pour l'intervention chirurgicale ».**

Le nouveau gouvernement

Le fait qu'après la révolution le nouveau gouvernement n'a pas entrepris de changements radicaux au niveau des effectifs des cadres dans les établissements publics et notamment dans les établissements responsables de l'application de la loi, serait la raison de sabotages et de fuites d'informations perpétrées

par des responsables hérités des anciennes autorités. D'après Joghovour, un exemple frappant serait le fait qu'un certain nombre d'anciens fonctionnaires impliqués dans diverses affaires pénales notamment dans la corruption, ont réussi à fuir l'Arménie avant que des procès soient lancés contre eux.

Diocèse de France de l'église apostolique arménienne

15, rue Jean Goujon Paris (8)
bureauduprimat@diocesearmenien

DATES À RETENIR

- Samedi 15 juin 2019 ;
le dîner diocésain annuel
- Lundi-samedi, 8-13 juillet ;
2ème Camp d'été de l'église Arménienne
- Dimanche 22 septembre ;
2ème Festival de Rue Arménienn

ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections du parlement européen auront lieu le 26 mai.

A.K Le monde change et aujourd'hui l'Europe représente l'entité la plus puissante économiquement et sur le plan politique. Les pays faisant partie intégrante de l'Europe ont pu tirer profit de cette Union tandis que ceux qui n'en font pas partie ont subi de gros dommages. L'exemple du Royaume-Uni qui a pris la décision de quitter l'Union européenne en est la preuve. Les forces politiques doivent être de bons conseils auprès de leurs électeurs et non pas leur mentir. Le monde évolue sans cesse et l'urgence est partout et plus l'Europe se fortifie mieux c'est pour le monde.

Ce n'est pas un hasard si le respect des valeurs des Droits de l'Homme, la quête de la Liberté et de Paix en Europe l'ont épargné des guerres depuis 70 ans même si les 2 guerres mondiales ont commencé et pris fin en Europe.

Concernant la question s'il y a d'autres candidats d'origine arménienne pour ces élections, je dois dire que cela est difficile même si la France a le droit d'avoir 79 sièges au sein du parlement européen, et en cela, sauf erreur, je dois être le seul candidat d'origine arménienne.

Pourquoi est-ce difficile ?

A.K Les places sont limitées. Les Français choisissent les personnalités les plus fidèles en qui ils peuvent avoir confiance. Les partis ont dans leurs listes des personnes très valables. Oui, il y a certes des Arméniens dans la politique, mais malheureusement ils ne sont pas à ce jour atteints un tel niveau leur permettant d'intégrer dans des listes éligibles pour participer à ces élections.

Quelles sont les problématiques que vous allez développer si vous êtes élu ?

A.K . Je resterai fidèle à mes racines ainsi qu'à mon parti, l'Union des Démocrates et Indépendants (U.D.I.). Tout en restant dans la ligne de mon parti, je resterai fidèle à mes origines arméniennes et défendrai sans relâche nos intérêts y compris la défense des droits du peuple d'Arménie et d'Artsakh. Ce que je fais depuis déjà plusieurs années en ma qualité de Maire-adjoint de la ville d'Issy-les-Moulineaux. Ce sont ces résultats qui ont emmené mon parti à me choisir pour présenter ma candidature à ces élections.

Je travaillerai dans trois directions : la question du Génocide Arménien, le développement de l'Arménie et la sécurité de l'Artsakh.

Quelles sont les problématiques que vous allez développer si vous êtes élu ?

A.K. Je resterai fidèle à mes racines ainsi qu'à mon parti, l'Union des Démocrates et Indépendants (U.D.I.). Tout en restant dans la ligne de mon parti, je resterai fidèle à mes origines arméniennes et défendrai sans relâche nos intérêts y compris la défense des droits du peuple d'Arménie et d'Artsakh. Ce que je fais depuis déjà plusieurs années en ma qualité de Maire-adjoint de la ville d'Issy-les-Moulineaux. Ce sont ces résultats qui ont emmené mon parti à me choisir pour présenter ma candidature à ces élections. Je travaillerai dans trois directions : la question du Génocide Arménien, le développement de l'Arménie et la sécurité de l'Artsakh.

Quelles sont les relations entre l'Arménie et l'Europe depuis la Révolution en Arménie ?

A.K. Soulignons en préambule que les deux pays leaders de l'Europe sont la France et l'Allemagne. L'Europe se renforce davantage à chaque fois qu'elle soutient un pays où la démocratie se développe. Elle doit d'ailleurs faire cet effort aussi bien sur le

plan politique et de la morale mais surtout financière. Je sais que depuis la Révolution de ve-lours en Arménie beaucoup de portes en Europe s'ouvrent plus facilement. Je suis informé que le Premier ministre Nikol Pashinian s'est rendu à Bruxelles à plusieurs reprises et encore très récemment et ces signes sont encourageants. La France a un très grand rôle à jouer dans le développement de l'Arménie. D'une part les liens historiques entre les deux pays sont solides et d'autre part plus de 700 mille Arméniens vivent en France, ce qui n'est d'ailleurs pas le cas en Allemagne.

Nous observons que la France qui est également Co-président du groupe de Minsk de l'OSCE, fait beaucoup d'effort sur la question de la reconnaissance du Génocide Arménien. D'après vous ces efforts sont-ils suffisants ?

A.K. L'OSCE et le Génocide Arméniens sont deux sujets différents. D'un côté, pour nous faire plaisir on souligne avec des lettres d'or cette reconnaissance. C'est très positif lorsque le président Macron proclame officiellement le 24 avril Journée de Mémoire des victimes du Génocide Arménien. Mais à contrario il existe deux dangers : le respect de notre mémoire, la reconnaissance de notre douleur est certes une bonne chose. Mais choisir seulement la voie du Génocide n'est pas utile ni pour les Arméniens, ni pour l'Arménie. Cela a une valeur certes importante mais symbolique.

D'autre part les Arméniens de France, l'Arménie, tous les Arméniens doivent tout faire pour que la France ait le même niveau de relations qu'elle a avec la Turquie. La France est le premier investisseur en Turquie par habitant.

Par conséquent, oui, c'est très bien de respecter la mémoire des victimes du Génocide Arménien, mais cela ne garantit pas qu'elle défendra l'Arménie et les Arméniens en cas de besoin.

Pour ce qui est de l'OSCE, lorsqu'on déclare que le principe

de l'intégrité territoriale fait partie des autres principes pour le règlement du conflit et que les frontières ne doivent changer, on est en droit de se poser la question de savoir qu'en est-il dans ce cas de Monténégro ou du Kosovo?

Au nom de la sécurité du peuple monténégrin il a été décidé que la carte doit changer.

Pourquoi est-ce possible pour le

Monténégro et pas pour le peuple d'Artsakh?

Aujourd'hui, notre force la plus puissante est le lobbying que la Turquie nous envie.

Une chose est sûre, rien n'est impossible en politique, tout est possible. Nous devons donc devenir les ambassadeurs des Arméniens et envoyer un message à l'OSCE selon lequel le peuple arménien a

le droit de vivre sur ses terres ancestrales. Nous avons une histoire de 4000 ans et cela devrait être respecté. Si l'État n'a pas le droit de parler, la terre parlera, ce sont des terres arméniennes. L'Artsakh a une histoire de 4000 ans, l'OSCE, le groupe de Minsk viendront et passeront, mais le peuple arménien restera à Artsakh, cela est très clair !

LES EUROPEENS

udi

JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE

LOUIS GISCARD D'ESTAING

NORA BERRA

“ La France sera forte si l'Europe construit sa puissance pour ne pas subir les intérêts des grands Etats continentaux, comme la Chine ou les Etats-Unis qui ne se cachent plus de vouloir la détruire. Si c'est leur intérêt, c'est que ce n'est pas le nôtre !

Il faut révolutionner l'Europe pour qu'elle survive et soit pleinement utile. Elle doit cesser de s'occuper de choses accessoires et se recentrer, se concentrer sur des missions stratégiques essentielles que chacun de nos Etats ne peut assumer efficacement seul.

LES EUROPEENS

LES EUROPEENS SONT LA LISTE DE RASSEMBLEMENT OUVERTE A LA SOCIÉTÉ CIVILE SOUTENUE PAR L'UDI.

L'UDI est le parti créé par Jean-Louis Borloo et Jean-Christophe Lagarde, dont Simon Weil a été l'adhérent n°1 et dont les combats nous inspirent toujours. Leur bêtise et leur force, nous avons besoin d'une Europe puissante. Nous portons un projet révolutionnaire européen mais sans concessions pour les dysfonctionnements actuels de l'Europe.

« Les Européens » refusent le duel qu'on veut vous imposer entre les eurodestructeurs et les soutiens de la majorité présidentielle. Notre liste offre une vraie alternative à tous les Européens convaincus qui veulent voter pour l'Europe sans valider, « en même temps », les erreurs politiques du Gouvernement (CSG, 80km/h, augmentation des taxes...).

LA DROITE ET LE CENTRE EUROPÉENS SOUTENUS PAR :

VOS CANDIDATS CHEFS DE FILE DES DÉPARTEMENTS D'ILE-DE-FRANCE

JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE SEINE-SAINT-DENIS ANCIEN MINISTRE DU BUDGET	MUSTAFA SAADI PARIS CONSEILLER RÉGIONAL PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES QUESTIONS INTERNATIONALES DE LA COMMISSION DES AMBASSADES DE FRANCE	ARFFIUR KIRANDJIAN HAUTS-DE-SEINE ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES	DANIEL BIRGICH ANGELINI VAL-DE-MARNE ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES	MARIA MORGADO DE OLIVEIRA VAL-D'OISE ANCIENNE MINISTRE DE LA SANTÉ	ALFRED CERVINI ESSONNE CHIEF D'ENTREPRISE	JAMES CHERON SEINE ET MARNE ANCIEN MINISTRE DE LA SANTÉ	PHILIPPE LAURENT HAUTS-DE-SEINE ANCIEN MINISTRE DE LA SANTÉ
--	--	--	---	---	--	--	--

ILS LES SOUTIENNENT

MERYL MARSEILLE HAUTS-DE-SEINE ANCIENNE MINISTRE DE LA SANTÉ	ANDRÉ SANTINI HAUTS-DE-SEINE ANCIEN MINISTRE DE LA SANTÉ	FRÉDÉRIQUE DUMAS HAUTS-DE-SEINE ANCIENNE MINISTRE DE LA SANTÉ	VINCENT DELAHAYE ESSONNE ANCIEN MINISTRE DE LA SANTÉ	VINCENT CAPO-CABELLAS SEINE-SAINT-DENIS ANCIEN MINISTRE DE LA SANTÉ	LAURENT LAPON VAL-DE-MARNE ANCIEN MINISTRE DE LA SANTÉ	JOCELYNE GUIDEZ ESSONNE ANCIENNE MINISTRE DE LA SANTÉ
---	---	--	---	--	---	--

LE 26 MAI, IL N'Y A PAS DE VOTE INUTILE !

Les Européennes ne sont pas le match retour de la présidentielle ! Dans cette élection proportionnelle, la bataille pour le titre place ne compte pas ! Avec ce mode de scrutin, il n'y a pas de vote inutile : plus il y aura de listes pro-européennes représentées, plus il y aura de députés pro-européens élus à Strasbourg !



Sondage de Gallup: 74.1 % se disent satisfaits des activités des derniers 100 jours du gouvernement de Pachinian

- 53,8 % des sondés ont qualifié le travail du gouvernement de «plutôt positif» et 20,3% de « positif». 57,7 % ont affirmé être d'accord avec les nominations de Pachinian au sein du nouveau gouvernement. Le sondage a été réalisé en Arménie du 30 avril au 9 mai avec un échantillon de 1108 citoyens.

Janik Manissian honoré de la médaille de la « reconnaissance » à Stepanakert, par le Président de l'Artsakh Bako Sahakian

lundi 29 avril 2019

Janik Manissian, le président de l'association SPFA (Solidarité Protestante France-Arménie) a été reçu à Stepanakert par le Président de la République de l'Artsakh, Bako Sahakian.

Le Président Bako Sahakian a remis à Janik Manissian la médaille de la « reconnaissance » pour son implication au service de l'Artsakh et de l'Arménie, avec l'association SPFA.



Janik Manissian a confié « L'objectif de notre organisation SPFA est de soutenir le développement socio-économique de l'Arménie et de l'Artsakh. Pendant plusieurs années en Artsakh, nous avons réalisé certains nombres de projets humanitaires, nous essayions d'avoir aussi notre investissement dans le développement de l'Artsakh. Actuellement nous sommes venus avec une délégation de 45 personnes. Durant 11 jours, nous prendrons connaissance de tous les projets en cours, rencontrerons la population et serons informés de leurs problèmes. 14 communes rurales de l'Artsakh disposent déjà d'eau courante, et nous avons mis à la disposition des familles dans le besoin, des vaches, des ruches, et des moutons ,

ainsi que d'autres aides. Nous continuerons de réaliser nos projets d'aide en Artsakh ».

Article original en arménien: <https://artsakhpress.am>

DIOCÈSE DE FRANCE DE L'ÉGLISE APOSTOLIQUE ARMÉNIENNE

**Sous la présidence du Primat
Monseigneur Vahan Hovhannessian**



Dîner de Gala

Samedi 15 juin 19h30

**Grand Hôtel Intercontinental
2 rue Scribe PARIS**

EN SOUVENIR D'UNE GRANDE DAME

Aghavnie YERAMIAN-KEIDJIAN (8 décembre 1924 - 31 mars 2019)



Toutes celles et ceux qui ont fréquenté l'école **TEBROT-ZASSERE**, ou ont seulement participé à ses fêtes, depuis les années 80, jusqu'à très récemment, se souviennent de cette élégante dame, toujours souriante et pleine d'allant, **AGHAVNI YERAMIAN** née **KEIDJIAN**

Aghavnie est née le 8 décembre 1924 à Bagdad en Irak où ses parents se sont rencontrés après avoir subi l'exode chacun de leur côté.

Ses parents, Hagop et Varsenik Keidjian décident de quitter l'Irak et de s'installer en France car la chaleur ne convient pas à leur bébé.

Ils habitent d'abord à Issy-les-Moulineaux où, en 1928, naît son frère Garbis qui décèdera le 31 mars 1984. La coïncidence fait qu'elle s'éteindra aussi un 31 mars.

Ses parents sont coiffeurs, d'abord en temps qu'apprentis, puis dans leur propre salon.

Ils espèrent qu'Aghavnie deviendra aussi coiffeuse mais cette dernière préfère apprendre la couture et travailler à Paris.

En juillet 1946, elle épouse Noraïr Yéramian qui sera le grand amour de sa vie.

Ils auront 2 enfants, Anahid et Alex.

Ensemble, ils deviennent entrepreneurs en confection et à force de travail acharné, réussissent à acheter un magasin de prêt-à-porter dans le Sentier.

Ils fabriquent et vendent d'abord des robes puis se spécialisent dans les années 1965/70 dans la fabrication de robes de mariées et créent ainsi la marque « Mariées de Rêve ».

Parallèlement à leur travail quotidien, mari et femme s'impliquent ardemment dans les activités de la communauté arménienne : **UGAB**, **AAAS**, Yan's club, les écoles arméniennes etc...

Ainsi Aghavnie pendant 10 ans assurera le poste de Présidente du Comité des parents d'élèves du Collège Mekhitarian de Sèvres, où Alex effectue sa scolarité.

En 1980, elle intègre l'école Tebrotzassère qu'Anahid a fréquenté. Elle est nommée Présidente du Conseil d'Administration durant 12 années.

À Tebrotzassère, accompagnée de son équipe, elle affronte alors les problèmes et petit à petit commence le renouveau de l'école. Le nombre d'élèves passe en quelques mois



En 2015, devant le Khatchkar de Tebrotzassère, de droite à gauche : Agavnie Yeramian, Anahid (sa fille), Siroune (sa petite-fille), et Arève (son arrière-petite-fille)

de 16 à 40 élèves et ne fait qu'augmenter (jusqu'aujourd'hui où il atteint 260).

C'est aussi en 1980 que, malheureusement, elle perd son mari et sa vie bascule.

Durant cette douloureuse période, elle est constamment entourée de toute sa famille qui lui donne tout l'amour dont elle a besoin.

Elle sera comblée par les naissances de 6 arrière-petits enfants.

En 2012, à nouveau le destin l'accable quand elle perd son fils Alex qui, à 61 ans décède au même âge que son père.

On peut dire que sa vie, riche en événements heureux et malheureux a été bien remplie.

Elle a su donner tout l'amour à chaque membre de sa famille, sa fidèle affection à ses amis, sa générosité et son don de soi à son appartenance.

Elle a su transmettre le flambeau de son arménité à ses enfants, petits-enfants, arrière-petits enfants. L'école Tebrotzassère, qui a accueilli sa fille, ses petits-enfants et actuellement, ses arrière-petits-enfants, lui a reconnaissante, et se souviendra de cette charmante vieille dame qui était toujours présente.

Qu'elle repose maintenant en paix !

Le Conseil d'Administration de l'Association des Dames Arméniennes amies des Écoles Tebrotzassère.

Mai 2019

INAUGURATION CATHEDRALE SAINTE-CROIX DES ARMÉNIENS



EPARCHIE DE SAINTE-CROIX-DE-PARIS DES ARMÉNIENS CATHOLIQUES DE FRANCE

Nous avons la joie de vous annoncer que les travaux de restauration, redonnant toute sa splendeur à la Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens, touchent à leur fin.

Vous êtes chaleureusement invités aux cérémonies d'inauguration prévues fin juin.

Jeudi 27 juin 2019 à 11h00

Inauguration de la Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens placée sous la présidence de Mme Anne Hidalgo, Maire de Paris, et en présence de personnalités politiques, diplomatiques et religieuses.

Concert inaugural par la chorale des jeunes filles de l'orphelinat de Gumri - les enfants de la joie.

Samedi 29 juin 2019 à 17h30

Cérémonie religieuse et bénédiction de la Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens.

Concert de la chorale des jeunes filles de l'orphelinat de Gumri - les enfants de la joie.

Dimanche 30 juin 2019 à 11h00

Divine liturgie solennelle et Messe de Requiem pour la famille des bienfaiteurs.

La chorale des jeunes filles de l'orphelinat de Gumri - les enfants de la joie - assurera les chants de la cérémonie.

Conférence - 40 jours du Musa Dagh France - Musa Dagh

**GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS : SEPTEMBRE 1915,
SAUVETAGE DE 4092 ARMÉNIENS PAR LA MARINE
NATIONALE FRANÇAISE**

par Jean Cordelle, petit-fils de Jean Le Mée, jeune officier de marine qui commandait les hommes et les embarcations de la compagnie de débarquement du croiseur DESAIX.

Origine et histoire du génocide, récit de l'intervention de la Marine Française sur la plage du Ras el Mina, au pied du Musa Dagh

MARDI 28 MAI > 18H30
GÉNOCIDE DES ARMÉNIENS : SEPTEMBRE
1915, SAUVETAGE DE 4092 ARMÉNIENS PAR
LA MARINE NATIONALE FRANÇAISE

**BMVR DE NICE
BIBLIOTHEQUE RAOUL MILLE
WWW. BMVR.NICE.FR**

Renaissance d'un trésor du patrimoine : La Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens

La cathédrale Sainte-Croix des Arméniens catholiques de France, l'un des fleurons architecturaux du Marais, retrouve toute sa splendeur après 14 mois de travaux d'une grande ampleur.

Les derniers travaux sur l'édifice remontaient au XIX^e siècle et aucune modification significative n'avait été apportée à la cathédrale qui présentait un état de délabrement généralisé.

Une convention de mécénat, conclue le 11 juillet 2016 entre la Ville de Paris et l'Association Eparchie Sainte-Croix des Arméniens catholiques de France, marque le lancement d'importantes rénovations.

L'excellence des savoir-faire des métiers d'arts au service de la valorisation de ce trésor culturel parisien sera mis en lumière lors des prochaines cérémonies d'inauguration, en juin 2019.

**Jeudi 27 juin 2019
à 11h00**

Inauguration de la Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens placée sous la présidence de Mme Anne Hidalgo, Maire de Paris, et en présence de personnalités politiques, diplomatiques et religieuses.

Concert inaugural par le Chœur *Notre-Dame d'Arménie - les enfants de la joie*.



Samedi

29 juin 2019 à 17h30

Cérémonie religieuse et bénédiction de la Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens.

Concert du Chœur *Notre-Dame d'Arménie - les enfants de la joie*.

Dimanche

30 juin 2019 à 11h00

Divine liturgie solennelle et Messe de Requiem pour la famille des bienfaiteurs

Le Chœur *Notre-Dame d'Arménie - les enfants de la joie* - assurera les chants de la cérémonie.



Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens

13, rue du Perche 75003 Paris

Renseignements :

Tel : 06 37 69 65 16

stecroixdesarmeniens@gmail.com

UGAB PARIS

LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET
L'UNIVERSITÉ FRANÇAISE EN ARMÉNIE
ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER AU

DÎNER DE GALA

*en faveur du projet
UFR 20+
pour la création du
nouveau campus
universitaire francophone
sur le Technopôle de TUMCO*

**MERCREDI 12 JUIN
2019 À 19H00**

33, RUE BARBET DE JOUY 75007 PARIS –
SALON PIERRE-CHARLES KRIEG



CONCERT EXCEPTIONNEL

**A l'occasion du 150ème anniversaire
de la naissance de Komitas,**

un concert exceptionnel mardi 18 juin à 19h

Cathédrale St Louis des Inves.

Ce concert, qui se tiendra en présence de S.E. Hasmik Tolmajyan, Ambassadeur de l'Arménie en France, est organisé par le Chœur de Chambre Paros, l'Ensemble Vox Sirenis et l'Ensemble instrumental la Sinfonie du Roy. Le Chœur de Chambre Paros, primé à de multiples reprises lors de grands concours internationaux, a fêté son 25ème anniversaire en faisant salle comble à l'Opéra d'Erevan en 2018.

Tous les revenus du concert iront au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Tarif de la place : 100 euros

Les professionnels souhaitant faire un don supérieur à 1 000 euros bénéficieront d'un Cerfa et de 4 places VIP pour assister au concert.

Une belle occasion pour inviter clients et partenaires à une soirée d'exception !






Chœur de Chambre Paros (Erevan)
 Ensemble Choral Vox Sirenis (Paris)
 Ensemble instrumental la Sinfonie du Roy (Versailles)

**L'âme de Komitas
 au bénéfice du handicap**

En commémoration du
 150^{ème} anniversaire de sa naissance

Concert de Gala

Mardi 18 juin, 19h
 Cathédrale Saint-Louis des Invalides

En présence de Son Excellence
 Madame Hasmik Tolmajyan
 Ambassadrice de la République d'Arménie
 en France

**Chants d'Arménie
 Cantate pour la paix**

Chœurs Paros et Vox Sirenis, soliste et orchestre
 Dir. Raffi Mikaelian et Bernard Lallement

(100 €, uniquement sur réservation auprès de l'UGAB 0145200318)





LES AMIS DE L'AMBASSADE D'ARMÉNIE

A L'OCCASION DU 150^{ÈME}
ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE
DU POÈTE DE TOUS LES
ARMÉNIENS,

HOVANNESS TOUMANIAN

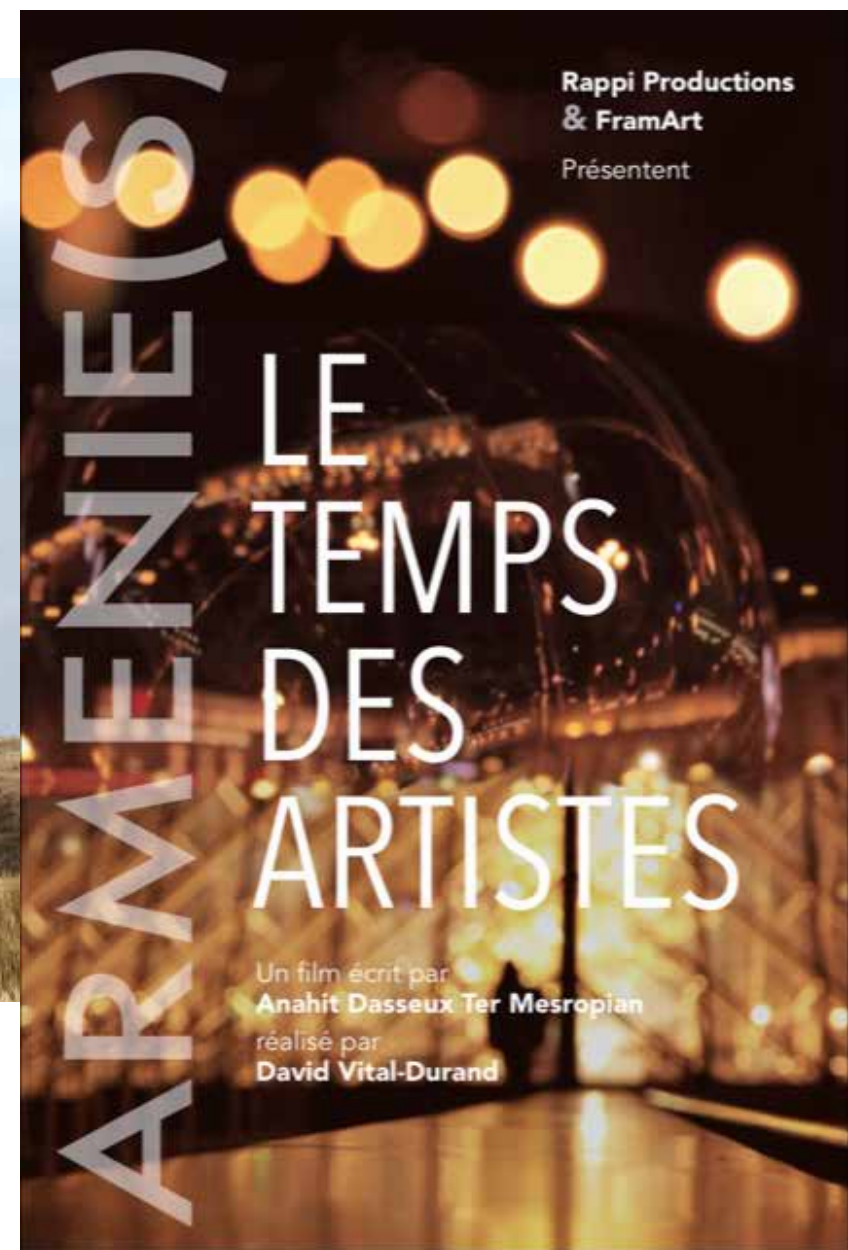
NOUS VOUS CONVIONS À UN
SPECTACLE DE CONTES ET
LÉGENDES PRÉSENTÉ
PAR LA COMPAGNIE SATÉ-ATRE
LE VENDREDI 7 JUIN 2019 À 19H30

SALLE DE L'UGAB AU :
118 RUE DE COURCELLES
75017 PARIS

RSVP AVANT LE 1ER JUIN 2019:
AMIS.AMB.ARM@GMAIL.COM

Arménie (s) Le Temps des Artistes

**Un film documentaire
de 52 minutes**



Il existe aujourd'hui un monde artistique arménien en France et dans le monde qui s'exprime, réfléchit à son identité, son histoire, mais toujours avec ce souci d'être, dans le même temps, profondément ancré dans la culture d'adoption. Ce film documentaire fait le portrait de ces artistes qui ont accepté de raconter leur histoire et ce qui les avait amenés à la création artistique. Ainsi que de leurs enfants, devenus artistes à leur tour, et qui racontent ce qui a fait transmission grâce à l'art.

Avec
Robert Guédiguian, Ariane Ascaride et leur fille **Madeleine**.
Serge Avédikian et ses deux fils, **Tigrane** et **Hovnatan**, réalisateur et acteur
Simon Abkarian, sa femme **Catherine Schaub** et leur fils **Djivan**, musicien
Macha Gharibian, pianiste et son père **Dan Gharibian**, du groupe **Bratch/Papiers d'Arménie**
Atom Égoyan et **Arsinée Khandjian**
Claude Tchamitchian, contrebassiste
 Et enfin, de manière exceptionnelle, la présence du grand cinéaste **Artavazd Péléchian**.

Un film écrit par **Anahit Dasseux Ter Mesropian**
 Réalisé par **David Vital-Durand**
 Produit par **Guillaume Rappeneau, Serge Avédikian, Mikayel Dovlatyan**

Avec la participation de
TV5 Monde
 &
L'Organisation Internationale de la Francophonie

Et avec le soutien de
L'Union Générale Arménienne de Bienfaisance (AGBU), Yerevan Brandy Company, Armand Tcheklian – Notaire, la Résidence hôtelière Yezeguelian – Erevan, Easting LLC Erevan & H2 Chaine TV Arménienne

Lettre ouverte aux candidats aux élections européennes 2019



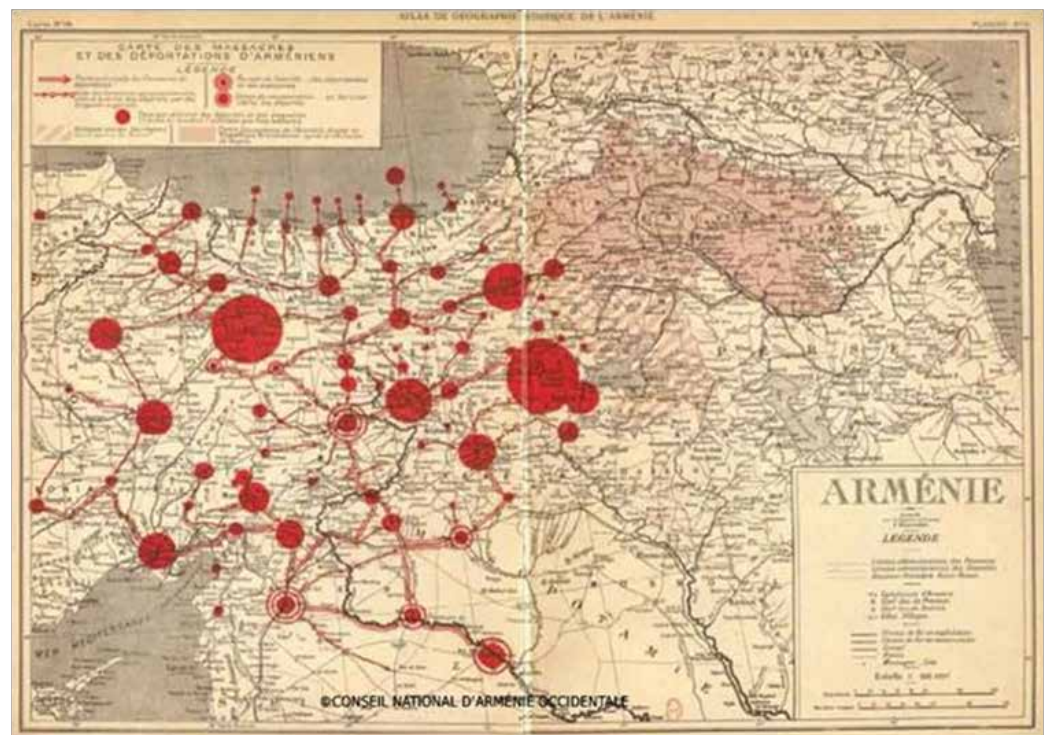
Mesdames, Messieurs les Candidats(es),

C'est avec grand intérêt que je me suis penché sur la Résolution du Parlement Européen sur la Question Arménienne votée le 18 juin 1987 et ce sera de façon objective conformément aux Droits de l'Homme et à la Déclaration relative aux Droits des Peuples Autochtones votée par l'Assemblée Générale de l'ONU, que je vous transmets mon analyse.

Au-delà du fait, qu'une Convention des Arméniens d'Europe s'est déroulé du lundi 15 octobre au mardi 16 octobre 2007, au sein du Parlement Européen à Bruxelles avec pour toile de fond, le 20ème anniversaire de la Résolution du Parlement Européen sur la Question Arménienne, il est à noter que cette résolution prétendument reconnaître le génocide des Arméniens (c'est-à-dire un Crime ayant pour objet l'anéantissement d'une population ciblée) est immédiatement suivi de la négation totale des droits fondamentaux des Arméniens d'Arménie Occidentale, immorale et incompatible avec les Droits de l'Homme.

Bien que dans cette résolution, le génocide des Arméniens, plan d'extermination appliqué aux Arméniens d'Arménie Occidentale par les gouvernements successifs turcs de 1894 à 1923, apparaît comme un fait historique inaliénable même après avoir minimisé les faits, le texte n'aspire même pas à affirmer l'existence pluri-millénaire des Arméniens sur leur sol ancestral, bien au contraire, le texte prétend que les Arméniens aurait été établis dans l'Empire Ottoman (cf. art. 2), bafouant et sapant nos droits les plus légitimes à exister, ce qui est ni plus ni moins qu'intolérable, minant pour toujours nos droits en tant qu'héritier de notre nation, descendants des rescapés du génocide en exil et les droits humains fondamentaux en tant que peuple autochtone.

2. est d'avis que les événements tragiques qui se sont déroulés en 1915-1917 contre les Arméniens établis sur le territoire de l'Empire ottoman constituent un génocide au sens de la convention pour la prévention et la répression de crime de génocide, adoptée par l'Assemblée générale de l'O.N.U. le 9 décembre 1948; reconnaît cependant que



la Turquie actuelle ne saurait être tenue pour responsable du drame vécu par les Arméniens de l'Empire ottoman et souligne avec force que la reconnaissance de ces événements historiques en tant que génocide ne peut donner lieu à aucune revendication d'ordre politique, juridique ou matérielle à l'adresse de la Turquie d'aujourd'hui ;

L'assujettissement des Droits de l'Homme à la législation nationale turque et plus largement européenne est inacceptable pour un instrument relatif aux Droits de l'Homme adopté par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies. Il devrait être évident pour tous que la nature même des Droits de l'Homme est d'établir des limitations quant à ce que les lois nationales ou européennes peuvent stipuler – et non pas l'inverse. Puisque les Droits de l'Homme ne sont pas sujets à la législation nationale, suggérer que les Droits des Arméniens d'Arménie Occidentale en tant que peuple autochtone ne donneraient lieu à aucune revendication en direction de l'application de nos droits civils et politiques, qui devraient l'être sans aucune condition, est une affirmation discriminatoire, sinon rac-

Lettre ouverte aux candidats aux élections européennes 2019

iste en opposition totale et non-conforme aux Droits de l'Homme.

En outre, il est à considérer que les Arméniens d'Arménie Occidentale, peuple autochtone, victime de génocide, au même titre que tous les Peuples Autochtones n'ont cessé de souligner – et tous les Etats prenant au sérieux les droits autochtones ont reconnu – que les deux droits les plus fondamentaux sont le droit à l'autodétermination et le droit aux terres, territoires et ressources naturelles, dont ils ont été spoliés suite à la signature du Traité de Sèvres par treize Etats y compris l'Etat turc, le 10 août 1920, manœuvre terroriste et violence aveugle, feinte subtilement tactique permettant d'un coté de signer un Traité de Paix international et de l'autre d'annexer les territoires de son voisin, en violation totale du Droit International.

Pourtant, la Résolution du Parlement Européen élimine ces deux droits, l'un de manière explicite, et l'autre en l'assujettissant à la législation nationale turque. Vidant dans sa totalité, toute substance permettant l'application des Droits de l'Homme qui devrait accompagner un Peuple victime d'un génocide, exterminant les deux tiers de sa population sur une Terre où les Arméniens existaient depuis plus de quatre mille ans avant l'apparition de la première tribu turque dans la région, et permettant à notre Peuple de se reconstituer civilement et politiquement.

Il est évident que cette résolution aurait fait l'objet d'aucune analyse, d'aucune réaction si bien entendu le crime de génocide, comme il a été conçu et réfléchi, avait pu s'accomplir sur la totalité des Arméniens d'Arménie Occidentale effaçant de la même sorte toute revendication à l'existence, ou bien, à l'identique d'une organisation lobbyiste, censée représenter les intérêts des Arméniens, d'accepter de se soumettre totalement à la législation nationale turque sous couvert du Parlement Européen, devant une résolution niant totalement leurs droits à l'existence, leur droits civils et politiques, leurs droits culturels et humains, puisque selon leur entendement ils n'existeraient plus en tant qu'Arméniens d'Arménie Occidentale.

C'est du jamais vu, dans la défense des intérêts d'une population d'accepter qu'elle renonce à la totalité de ses droits à l'existence afin d'obtenir des instances internationales une sépulture morale pour ses martyrs. L'acte de renoncement dans ce cas, disqualifierait totalement des organismes se présentant comme défenseurs des intérêts et des droits du peuple en question.

Non contente de nier la réalité de ce génocide, Angora (Ankara) justifie sa position en précisant qu'il ne peut y avoir de génocide contre un peuple qui n'existe pas, effaçant ainsi le crime et son objet, pour atteindre pleinement l'objectif génocidaire : ce peuple ne doit plus exister... ce peuple n'existe pas... ce peuple n'a jamais existé. Le révisionnisme achève le crime ; il en constitue la seconde phase en effaçant un groupe ethnique de l'histoire de l'humanité. (PROPOSITION DE LOI du Sénat français, le 19 septembre 2005 : relative à l'incrimination pénale de la contestation publique des crimes contre l'humanité).

Nous sommes véritablement devant une étrange résolution, mettant en balance d'un coté les Droits de l'Homme, les Droits civils et politiques voire les droits d'un Etat arménien sur le territoire de l'Arménie Occidentale (1920) et de l'autre la reconnaissance d'un Génocide, du Crime des Crimes en direction de cette même population qui devrait au même titre des autres populations bénéficier de l'application des mêmes droits.

La négation totale des droits fondamentaux à l'existence d'un peuple autochtone, droits à l'autodétermination et le droit aux terres, territoires et ressources naturelles, sous prétexte de la reconnaissance qu'ils ont été victime



(Frontières de l'Arménie Occidentale, du Traité de Sèvres sous mandat du Président des Etats-Unis W. Wilson, du 22 novembre 1920)

de génocide représente une continuité de l'application du Crime contre l'Humanité pour autant justement dénoncé. A cela nous pouvons ajouter, que d'après la résolution, les quelques droits qui resteraient aux Arméniens d'Arménie Occidentale, transformés après l'exécution du plan d'extermination comme une soi-disant « minorité » sur leurs terres et territoires seraient assujettie à la volonté de l'Etat, qui occupe encore ce jour les territoires en question, (en totale opposition avec l'article 2 de la Charte des Nations Unies) autorisant l'Etat occupant à décider arbitrairement de la destinée des rescapés, violences, menaces, assassinats, politique de vexation, prostitution des enfants, conversion et assimilation forcées, utilisation des jeunes à des fins militaires, interdiction de parler sa langue, de vivre sa culture, d'avoir une éducation, destructions des édifices religieux, déséquilibre des conditions naturelles, et actuellement, déclaration de guerre en direction des populations kurdes, c'est un véritable cauchemar, il en va des fondements de l'Union Européenne et des fondements de l'application du Droit International et des Droits de l'Homme de condamner fermement une telle attitude et non d'en devenir complice.

Comment le Parlement Européen aurait pu penser que les Arméniens accepteraient un tel marchandage sur des valeurs qui sont les racines de l'existence d'un peuple autochtone ? Comment Le Parlement Européen aurait pu penser que les descendants des rescapés du génocide des Arméniens renonceraient à leurs droits fondamentaux sous prétexte qu'on reconnaisse qu'ils ont été victimes d'un plan d'extermination ?

Le futur Parlement Européen devra prendre conscience qu'une telle résolution, sans précédent, totalement injuste, inacceptable, immorale, handicapant en profondeur et pour longtemps, par sa forme discriminatoire et raciste, le fonctionnement politique et juridique de l'Union Européenne doit être mise en cause et rendue conforme à la Déclaration des Droits des Peuples Autochtones votée par l'Organisation des Nations Unies, le 17 septembre 2007.

Cette piste alternative conformément aux Droits de l'Homme et au Droit International, permettra j'espère au futur Parlement Européen d'être en phase avec sa propre législation, mais aussi de renforcer des positions affaiblies par l'incohérence du texte dénoncé.

Merci, Mesdames et Messieurs les Candidats(es).

Karin Aprahamian

Ministère chargé des Conséquences et des Réparations du crime de génocide en Arménie Occidentale



11, avenue de Verdun
94410 SAINT-MAURICE
Tél. : 01 43 68 42 04
umafparis@gmail.com
www.umaf.fr

U. M. A. F. Paris

Dr Serge SIMONIAN, Président d'honneur
Dr Michel DERVICHIAN, Membre d'honneur

Dr Georges ABOULIAN, Président
Dr Jean-Pierre BERBERIAN, Vice-président
Dr Michel CHAHINIAN, Vice-président
Dr Pierre OHANIAN, Trésorier
Dr Sevag MOURADIAN, Trésorier-adjoint
Dr Frédéric MANOUKIAN, Secrétaire
Dr Emmanuel BOYADJIAN, Secrétaire-adjoint

Le 22 avril 2019

Cher(e) Ami(e),

L'UMAF et le YANS CLUB sont heureux de vous convier à une conférence de

Mme le Dr Alice GRIGORIAN

Le vendredi 7 juin 2019 à 20 h au YANS CLUB

Suite à l'exposition **ARMENIA !** d'octobre 2018 à fin janvier 2019 à **NEW YORK** au

METROPOLITAN MUSEUM

Il s'agit de la première grande exposition consacrée à l'Arménie aux Etats Unis. Elle comportait plus de 140 objets témoignant de l'héritage culturel et artistique du peuple arménien depuis sa christianisation jusqu'au 17ème siècle.

La conférence sera suivie d'un débat puis d'un diner. Merci de réserver auprès d'AVO au numéro suivant 01 45 89 20 48 pour des raisons d'intendance.

Bien Amicalement

Michel DERVICHIAN

Département des Communautés Arméniennes de l'Europe Ministère de la Diaspora de la RA

Dear compatriots, I would like to inform you that from July 21 to August 3 2019, two-week training courses will be implemented in Yerevan.

1. Leadership Seminar for Diaspora youth,

(https://docs.google.com/forms/d/1aESQxSckCJhdLeD3hDLxym8qxFIVdT3O3BIWA3x7210/viewform?fbclid=IwAR2a66yj-ul-0x45x8gxv_U-dlwEpwLg9xKQr4-hSi51AwyiWocl96EoDas&edit_requested=true)

2. Classes for Diaspora Choreographers and Choirmasters,

(https://docs.google.com/forms/d/11jegk6M9e48pLONzbu88I9iX9R5vCqOfFxW00fzLTvc/viewform?fbclid=IwAR0nshr77Bwz_ZQU81YoAnwPSTI-l6BHMNrCOI5UNufXWR6UTm2IbVB1OWA&edit_requested=true).

You can find information on the conditions of participation through entering above-mentioned electronic systems and in order to apply, it is necessary to complete the online application, confirm it and send us with the "submit" button.

Kind Regards, Karen Avanesian

Head of Departement
Armenian Communities of Europe,
Ministry of Diaspora RA

Département des
Communautés Arméniennes de l'Europe
Ministère de la Diaspora RA
Tel. 0037410 58 56 01 (608)

E-mail. europedep@yahoo.fr



VOYAGE AU LIBAN

La rédaction du Panpère-Le Messenger vous invite
à découvrir les richesses du Liban

du 12 au 19 Juin 2019

PROGRAMME

- Mercredi* Vol Paris/Beyrouth
- Jeudi* Beyrouth Centre ville-Corniche, Boudj Hammoud
- Vendredi* Université Haïgazian, Rencontre avec Gregoire Pierre XX, Harissa (Notre Dame du Liban) et Institut du clergé patriarcal de Bzommar, Dîner à Beyrouth.
- Samedi* Ksara, Anjar, Cité Ommeyade d'Anjar
- Dimanche* Ashrafieh : culte à l'Eglise évangélique arménienne, repas et rencontre avec les Pasteurs et responsables de l'Union des Eglises évangéliques Arméniennes du Moyen-Orient.
- Lundi* Baalbeck (Ancienne Héliopolis des Romains), Zahlé
- Mardi* Antélias : Rencontre avec Aram 1^{er}, Les Grottes de Jeïta, Byblos
- Mercredi* Vol Beyrouth/Paris

Prix du Séjour :
1300 € de Paris
1410 € de Lyon
ou Marseille

Supplément chambre
individuelle : 280€

Prix valable pour un minimum
de 14 participants

Le prix comprend :

- Le transport aérien
- L'accueil et l'assistance à l'aéroport de Beyrouth
- Les transferts aéroport hôtel-aéroport
- L'hébergement en chambre double à l'hôtel MONROE 4*
- Les déplacements en bus climatisé selon itinéraires.
- Les petits déjeuners, les déjeuners des jours 2,4,6,7 et le dîner du jour 3.



RENSEIGNEMENTS ET DÉTAILS SUR LE VOYAGE :
Pasteur Gilbert Léonien - Tél. 06 33 03 39 49
gilbertleonian@hotmail.com

Lusine Petros Tchalghouchian

C'est avec une grande tristesse et une profonde douleur que j'ai appris le décès de notre chère professeur de la langue française Madame Lusine Tchalghouchian.



Chère madame Tchalghouchian, votre mort est une véritable perte pour toutes les personnes qui vous connaissent.

Je n'oublierai jamais avec quel enthousiasme vous nous avez appris chaque lettre, chaque mot, chaque chanson en langue française.

Vous resterez dans nos cœurs et nos prières aussi longtemps que nous vivrons.

Merci infiniment à vous.

Que votre âme repose en paix. Amen !

Nona Petrossian

BRADERIE **CHENE**

16 et 17 Novembre 2019

Maison des Arts
1 Place Jane Rhodes
92350 Plessis-Robinson

ՀԵՆԵ
անպատի

Association CHENE
24 Rue de Maubeuge 75009 PARIS
www.chene-france.org
contact@chene-france.org

CHENE

VOYAGE À LA CARTE

L'ARMÉNIE

Circuits accompagnés de 8 et 11 jours

Voyages à thèmes pour associations et entreprises

SABERATOIRS

L'Artisan des Voyages, une expérience de 40 ans

11 rue des Pyramides - 75001 Paris

Tél 01 42 61 51 13 - Fax 01 42 61 94 53

Նիսի Սբ Մարիամ աստվածածին եկեղեցին իր ծովսով վերադառնում է Մայր Աթոռ Սուրբ Էջմիածնի հովանու ներքո

ՓԱՐԻՉ, 23 ԱՊՐԻԼԻ, ԱՐՄԵՆՊՐԵՍ:
Շուրջ 7 տարվա պաշտոնական բաժանումից և թեմական խորհրդի հետ ավելի քան 10 տարի տևած անհամաձայնություններից հետո Ֆրանսիայի հայոց թեմի առաջնորդարանը ուրախությամբ հայտարարում է, որ Նիսի Սբ. Մարիամ Աստվածածին եկեղեցու ծովսոլ վերընդգրկվեց Հայաստանյայց Առաքելական եկեղեցու Ֆրանսիայի հայոց թեմի կազմում՝ օրհնության ներքո Մայր Աթոռ Սուրբ Էջմիածնի:

Հաշտության պատմական օրը ֆրանսահայոց թեմի կյանքում նշանավորվեցին ապրիլ 14-ին Ծաղկազարդի օրը Ֆրանսիայի հայոց թեմի Առաջնորդ Գերշ. Ս. Վահան Եպիսկոպոս Հովհաննիսյանի ձեռամբ կատարված Սուրբ Մարիամ Աստվածածին եկեղեցու խորանի վերածման և ապա մատուցված Սուրբ Պատարագի սրբազան արարողություններով:



Սուրբ Պատարագին ներկա էին ավելի քան 250 ծխականներ, ինչպես նաև՝ Նիսի քաղաքապետ տիար Քրիստիան Էստրոգին, փոխքաղաքապետուհի տիկին Մարին Բրենին, Մայր Աթոռ Սուրբ Էջմիածնի բարերար տիար Աշոտ Թունյանը և պաշտոնատար այլ անձինք, հյուր եկեղեցականներ և եկեղեցու շրջափակում համախմբված լեփլեցուն ժողովուրդ:

Ծաղկազարդի տոնին նվիրված քարոզի մեջ թեմակալ Առաջնորդ Վահան Եպիսկոպոսը գոհություն և փառք մատուցեց Աստծուն և խորհրդանշական համեմատությամբ շեշտեց, որ ինչպես Հիսուսը հոժ բազմությամբ մուտք գործեց Երուսաղեմ և մաքրագործեց

տաճարը, այնպես էլ այսօր Նիսի Սբ Մարիամ Աստվածածին եկեղեցին է սրբագործվում՝ վերադառնալով Մայր եկեղեցի: Կարևորելով և մեծ ձեռքբերում համարելով այս իրադարձությունը՝ Սրբազանը շնորհակալություն հայտնեց բոլոր այն մարդկանց, ովքեր իրենց ջանքերն ու ներդրում են բերել այս ծրագիրը կյանքի կոչելու համար: Սրբազան Հայրը նաև իր գնահատանքը փոխանցեց հավատացյալներին և Նիսի Սբ Ֆիլիպ եկեղեցու Ծխական խորհրդի անդամներին, ովքեր անցնող 10 տարիների ընթացքին հավատարիմ են մնացել Մայր Աթոռ Սուրբ Էջմիածնին, ֆրանսիահայոց թեմին և թեմական խորհրդին: Եկեղեցական արարողություններից հետո

Նիսի քաղաքապետ տիար Քրիստիան Էստրոգին Գերշ. Ս. Վահան Եպիսկոպոս Հովհաննիսյանին պարգևատրեց Նիս քաղաքի պատվո շքանշանով՝ ի գնահատություն Ֆրանսիայի հայոց թեմի պայծառությանը բերած ջանքերի և ծառայության:

Սրբազան արարողությունների ավարտին կազմակերպված պաշտոնական ընդունելությանը և ճաշկերույթին խոսքերով հանդես եկան նաև համայնքի պատվավոր անդամները, ովքեր իրենց սրտի ուրախությունն արտահայտեցին՝ թեմի կազմում իրենց եկեղեցական համայնքի պաշտոնապես վերականգնման կապակցությամբ:

A V I S

Le YAN'S Club A PARIS

5 avenue REILLE 13e -- 01 45 89 20 48
 Le YAN'S Club vous accueille toujours les lundis soirs et samedis midis
 Faites un bon repas entre amis ou une partie de bridge
 Ouvert LUNDI SOIR et SAMEDI MIDI (et autres jours sur demande)
 N'hésitez pas à réserver
 Si vous êtes intéressés par l'un des ces événements, contactez soit le YAN'S
 soit Sylvie au 0620523121.

Nous vous informons également qu'il existe une page Facebook Yansclub Paris sur laquelle vous pouvez retrouver toutes nos actualités.

Enfin, si vous souhaitez devenir membre de l'association et ainsi bénéficier de tarifs préférentiels pour nos événements ou louer la salle (entre autres choses), n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous enverrons ensuite le bulletin d'adhésion par mail. Nous vous rappelons que le montant de la cotisation s'élève à 80€.
 Pour toute question au sujet de la location de la salle, appelez au YAN'S le lundi soir.
 Nous avons hâte de vous accueillir! Le Yan's Club

Concours photo 2019

Ouvert à tous les amateurs petits et grands

Thème

« *Ombre et lumière* »



Clôture des inscriptions 30 septembre 2019

Règlement et inscription sur simple demande par mail:

contact@chene-france.org



LA CROIX BLEUE DES ARMÉNIENS DE FRANCE
SECTION BAGNEUX CACHAN BANLIEUE SUD
présente le spectacle de La Compagnie YERAZ

Yeraz
20
ans

Le Rêve de nos Montagnes

VOYAGE EN TERRE D'ARMÉNIE

SAMEDI 25 MAI 2019
à 20H

Direction artistique :
Christina GALSTIAN AGOUDJIAN

Théâtre Jacques Carat
21 Avenue Louis Georgeon
94230 Cachan

PAF : 25€ *Restauration et bar à partir de 18h30*

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Elisabeth : 06 87 16 33 95

Liliane : 06 13 50 08 53

Laurence : 06 87 17 21 60

SABERATOURS

Alfortville



Herminé Duzian

Directrice des programmes:

- Séjour de ski
- Colonie de vacances
- Voyage Découverte

Téléphone

+331 45 20 03 18

+336 76 48 58 73

+374 93 68 31 73

hduzian@agbueurope.org

Renseignements

UGAB - Centre de vacances
11, square Alboni | 75016 Paris | France
<http://ugabfrance.org/>

Situation Géographique

Dans le département de la Haute-Savoie,
Seytroux est situé à :

598 km de Paris

210 km de Lyon

525 km de Marseille

23 km de Thonon

8 km d'Abondance

5 km de Morzine

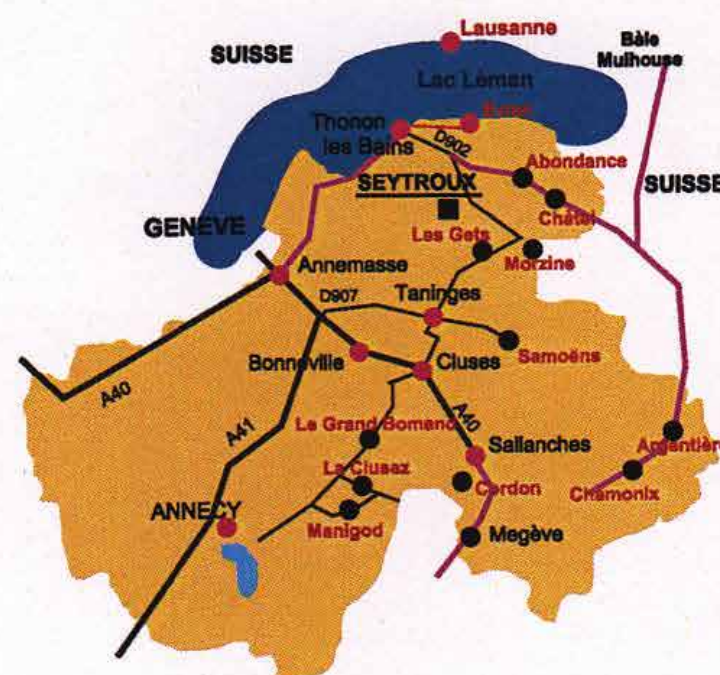
Accès

Autoroute A40 sortie ANNEMASSE, direction
les portes du Soleil.

Autoroute A40 sortie CLUSES, direction
MORZINE, puis col du Corbier.

Gare la plus proche : THONON à 30 km.

Aéroport : GENEVE à 45 km.



UGAB

Voyage Découverte

Programme jeunesse

REJOIGNEZ L'AVENTURE EN ARMENIE ET EN ARTSAKH

3-21
août



2019



INAUGURATION CATHEDRALE SAINTE-CROIX DES ARMENIENS



**EPARCHIE DE SAINTE-
CROIX-DE-PARIS**

**DES ARMÉNIENS
CATHOLIQUES DE FRANCE**

Nous avons la joie de vous annoncer que les travaux de restauration, redonnant toute sa splendeur à la Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens, touchent à leur fin. Vous êtes chaleureusement invités aux cérémonies d'inauguration prévues

Jeudi 27 juin 2019 à 11h00

- Inauguration de la Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens placée sous la présidence de Mme Anne Hidalgo, Maire de Paris, et en présence de personnalités politiques, diplomatiques et religieuses.
- Concert inaugural par la chorale des jeunes filles de l'orphelinat de Gumri - les enfants de la joie.

Samedi 29 juin 2019 à 17h30

- Cérémonie religieuse et bénédiction de la Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens.
- Concert de la chorale des jeunes filles de l'orphelinat de Gumri - les enfants de la joie.

Dimanche 30 juin 2019 à 11h00

- Divine liturgie solennelle et Messe de Requiem pour la famille des bienfaiteurs.
- La chorale des jeunes filles de l'orphelinat de Gumri - les enfants de la joie – assurera les chants de la cérémonie.

MISSION DE L'UNION DES ÉGLISES
ÉVANGÉLIQUES ARMÉNIENNES DE FRANCE

MISSION



CAMPAGNE MISSIONNAIRE Printemps 2019

*Opération
Résurrection*



**PARTAGEONS LA VIE DU CHRIST
RESSUSCITÉ ET VIVANT AVEC NOS FRÈRES ET SŒURS**

IRAN



IRAK



SYRIE



LIBAN



***Luttons ensemble pour la liberté
de pensée, de conscience et de religion.***

*Déclaration universelle des droits de l'homme-Décembre 1948.
1 chrétien sur 10 ne jouit pas de la liberté de vivre ce droit.*



ARMÉNIE – ARTSAKH – ARMÉNIE

du 19 au 30 Octobre 2019



VIVRE un Voyage culturel, œcuménique, humanitaire...



Et une hospitalité légendaire...

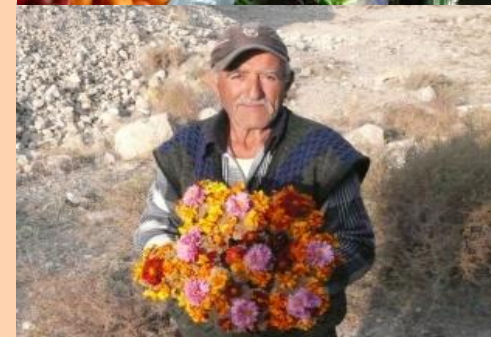
PROGRAMME: Erevan-Edjmiadzin-Garni-Geghart-Khor Virap-Goris-Ardachat-Noravank-Tatev-Chouchi-Stepanakert-Khatchen-Gandzassar-Dadivank-Noradouze-Dilidjan-Haghartsin-Lac Sevan-Ashtarak-Gumri-Erevan...

Solidarité Protestante France-Arménie
 (Organisation Non Gouvernementale à statut associatif)
 Président-Fondateur: Pasteur Samuel SAHAGIAN
Président: Janik MANISSIAN
 1 rue Cabanis 75014 Paris (Boîte postale)
<http://spfa-armenie.com/>
 06.11.98.37.12 - Marnik@free.fr



1950 € (TTC / PAX)

- . Pension complète
- . En chambre double
(single: +350 €)
- . Ce tarif inclut :
- . Vol international **REGULIER**
- . Assurance "rapatriement"
- . Visa d'entrée en Artsakh.
- . Guide professionnel
- . Hôtels 3 à 4 *
- . Transports.
- . Entrées : musées et sites historiques.
- . Jeunes Francophones **accompagnateurs.**
- . **Concert** de jeunes virtuoses.



YAN VOYAGE

MEILLEURS TARIFS - MEILLEUR SERVICE

**8 - 16 JUILLET****VOYAGE EN ARMENIE - 9 JOURS**

PRIX PAR PERSONNE / TOUT COMPRIS SAUF BILLET D'AVION

750€ → ANI PLAZA 4* + Dilidjan Resort 4*, Amberd Hotel 4*,**Tezh Ler Vanadzor 3*, Christy Goris 3*****695€ → SILACHI 3* + Dilidjan Resort 4*, Amberd Hotel 4*,****Tezh Ler Vanadzor 3*, Christy Goris 3*****Restaurants: Lebanon, Mer Gyugh, Mer Tagh, Yerevan Pandok, Diana****Tumanyan's Khinkali, Parvana, etc**

KHOR VIRAP	GARNI	SAGHMOSAVANK
NORAVANK	GEGHARD	BYURAKAN
KARAHUNDJ	SEVAN	AMBERD
KHNDZORESK	DILIDJAN	EDJMIATSIN
GORIS	ALAVERTI	SARDARAPAT
TATEV	SANAHIN-HAGHPAT	ZVARTNOTS
ARENI	APARAN/St.Croix	EREVAN/City-tour



Tel: +37499 540 546, +37491 540 546, Viber: +37443 540 546

E-mail: yan.voyage@yahoo.com; contact@yanvoyage.am

ARMÉNIE

EREVAN CENTRE VILLE

RESIDENCE & HOTEL YEZEGUELIAN



24 Studio & Appartements

Dans le Parc de l'Hotel Congress

Mitoyen de l'Ambassade de France

LOCATION

250 € la semaine

(payable à l'entrée dans les lieux).



Accueil à l'Aéroport GRATUIT

Un accueil chaleureux
Gardiennage 24 h /24
Cuisine - Réfrigérateur
Coffre - TV - Café - Bar
BAR GRATUIT

RESERVATION EREVAN

Mlle Ani : 00 37 49 1 73 91 91
Mr Mher : 00 37 49 1 57 01 70
e-mail : yezeguelian@aol.com

BUREAU PARIS

34, Avenue des Champs Elysées
Audrey : 06 76 26 29 43 - 01 43 - 59 66 72
A la même adresse

UNION DES FRANCAIS DE L'ETRANGER
Président Fondateur

Raymond Yezéguelian : 06 63 54 22 30



EREVAN - CENTRE RESIDENCE YEZEGUELIAN

location appartements
tout confort avec cuisine, Wifi,
accueil français

250 euros la semaine

Tél.: + 37491 73 91 91
+ 37491 57 01 70

Centre ville
dans le Parc
de l'Hôtel Congress

Mail: yezeguelian@aol.com

FM 102.6 LYON
106.1 VIENNE

radioarmenie.com



Association Franco-Arménienne de Communication

Administration et studios :

41 rue des écoles 94140 Alfortville
e-mail : aypradio@wanadoo.fr
Siège : 17 rue Bleue 75009 Paris
www.aypfm.com



Henri Papazian

Citation

“Oui, c’est à cause de nous qu’il a été écrit que celui qui laboure doit labourer avec espérance, et celui qui foule le grain fouler avec l’espérance d’y avoir part.”

1 Corinthiens 9: 10 (La Bible)

Le Comité anti-discrimination américano-arabe aux USA reconnaît le génocide arménien



Par Harut Sassounian
Le 23 mai 2019

Ces dernières années, et ces derniers mois, les pays arabes se sont libérés de l'influence politique néfaste du gouvernement turc et ils commencent à adopter une position honnête sur le génocide arménien.

Les gouvernements arabes, en dépit de leur sympathie de longue date pour les survivants du génocide arménien qui ont trouvé refuge dans divers pays du Moyen-Orient, ont été réticents à reconnaître le génocide arménien en raison de leur croyance islamique partagée avec la Turquie.

Le Liban est le premier État arabe qui s'est défilé du joug du blocage turc et a reconnu le crime génocidaire. Le 3 avril 1997, la Chambre des députés (le Parlement) du Liban a adopté une résolution reconnaissant le génocide arménien. Une deuxième résolution a été adoptée par le Parlement libanais le 11 mai 2000, déclarant « Il reconnaît et condamne le génocide perpétré à l'encontre du peuple arménien et exprime sa totale solidarité avec les exigences de ses citoyens. »

Depuis lors, le président syrien et divers membres du Parlement ont parlé plusieurs fois du génocide arménien, mais ils n'ont pas encore adopté une résolution parlementaire reconnaissant le génocide.

Il y a eu des initiatives similaires en Égypte où un procès a été intenté contre la Turquie pour le génocide arménien. Toutefois, aucune résolution formelle n'a été adoptée par le Parlement égyptien.

En mars, le gouvernement intérimaire libyen, qui essaie de renverser le régime central de la Lybie, a fait une déclaration reconnaissant le génocide arménien. Ceci a été une surprise totale, puisqu'il n'y a pas de communauté arménienne en Lybie.

La rumeur court qu'un autre pays arabe envisage de reconnaître le génocide arménien, mais je préfère ne pas le citer pour ne pas alerter le gouvernement turc et l'empêcher de faire du lobbying contre ce pays.

Plus récemment, une reconnaissance inattendue a été faite le 25 avril 2019, lorsque le Comité anti-discrimination américano-arabe (ADC) a publié sa première déclaration officielle reconnaissant le génocide arménien.

Selon son site Internet, « L'ADC est une organisation des droits civils qui se voue à défendre les droits des peuples d'origine arabe et à promouvoir leur riche héritage culturel. L'ADC a été fondée en 1981 par l'ex-sénateur américain James Abourezk. Aujourd'hui, l'ADC est la plus grande organisation communautaire arabo-américaine aux USA. Elle soutient les droits humains et civils de tous les peuples, et combat le racisme et le fanatisme sous toute forme que ce soit. »

Voici le texte complet de la déclaration empathique de l'ADC :

« Il y a plus de 100 ans, l'Empire ottoman a massacré de façon systématique au moins 1,5 million d'Arméniens et a déplacé de force le peuple arménien de sa terre historique. Aujourd'hui, nous nous souvenons du génocide arménien et nous commémorons tous ceux qui ont perdu leur vie et leur maison.

L'ADC est solidaire avec le peuple arménien. Suite au massacre systématique qui a eu lieu entre 1915 et 1918, de nombreux survivants arméniens ont fui vers les pays arabes voisins pour y trouver refuge et bâtir ensuite de nouvelles demeures. Au cours des siècles, les Arméniens ont établi des communautés florissantes dans les pays arabes, particulièrement dans le Croissant fertile. La communauté arménienne - présente en Palestine depuis des siècles, ainsi qu'au Liban et en Syrie - est une part intrinsèque de la société arabe. Alors que nous commémorons cette souillure morale sur l'histoire de l'humanité, l'ADC se déclare solidaire de nos sœurs et frères arméniens. Nos communautés ne savent que trop bien le prix de la dépossession et de l'oppression systématiques, et ensemble nous continuerons à défendre ceux qui sont confrontés à l'injustice et à la persécution. »

Je suis sûr que les Arméniens du monde entier remercient l'ADC pour sa position compatissante. En réponse à l'email que j'avais envoyé à l'ADC, Abed Ayoub, son directeur juridique et politique, a écrit que c'était la première fois que l'ADC faisait une déclaration officielle sur le génocide arménien.

En réponse à ma question visant à savoir ce qui a poussé l'ADC à faire cette déclaration cette année, M. Ayoub a déclaré : « Au cours de ces deux dernières années, nous avons eu le privilège de travailler avec de jeunes Arméno-américains sur des questions qui nous concernent tous et, suite à cette relation, nous avons commencé à examiner l'idée de faire une déclaration pour montrer notre solidarité. De plus, de nombreux membres de notre organisation ont des liens ou des racines dans la communauté. Enfin, étant donné l'augmentation de la haine et du fanatisme de par le monde, nous avons estimé qu'il était important de faire cette déclaration maintenant. »

Lorsque j'ai demandé si l'ADC prévoyait de faire une déclaration similaire le 24 avril prochain, M. Ayoub a répondu par l'affirmative.

Je lui ai également demandé si l'ADC avait reçu des critiques du gouvernement turc à cause de sa déclaration, et de groupes turcs ou islamiques des États-Unis, mais il a déclaré qu'il n'y avait pas eu de critiques. Toutefois, « nos membres ont massivement soutenu la déclaration. »

Pour finir, quand je lui ai demandé ce qu'il pensait du refus du président Trump d'utiliser le terme génocide arménien, M. Ayoub a répondu : « La plupart des actions du président Trump sont troublantes, mais son refus d'utiliser le terme génocide arménien s'aligne sur la position des administrations précédentes. Ne pas utiliser ce terme revient à ne pas reconnaître la douleur et les souffrances infligées à des millions de vies innocentes. »

Bien sûr, je salue la déclaration de l'ADC sur le génocide arménien et les réponses de M. Ayoub à mes questions. Je suggère que les organisations arméniennes envoient la déclaration de l'ADC aux ambassades de tous les pays arabes à Washington D.C., en leur demandant d'exhorter leurs gouvernements à reconnaître le génocide arménien.

©Traduction de l'anglais C.Gardon pour le Collectif VAN – 23 mai 2019 – www.collectifvan.org



Président de Noyan Tapan Media Holding:
Tigran Haroutiunian
Rédacteur en chef de Noyan Tapan:
Gayané Arakélian
Rédacteur en chef: Haroutiun Khatchatrian
Directeur de Publication: Marina Harutyunyan
Traductrice: Nona Petrossian
ISSN 1829-0604

Adresse en Arménie :
Adresse en France :
Adresse aux Etats-Unis :
E-mail: contact@nt.am

Editeur: NT Holding LTD
Date et N° de Régistre: 15.12.1995; 273.110.00512
Tirage: 1500 exemplaires - version papier
15.600 exemplaires - version électronique en pdf
28 Rue Isahakian, Erevan, 0009, RA
Tel: (37460) 27-64-62, Fax: (37460) 27-64-61
Maison de l'Arménie, PARIS 17e -95 Bld
Gouvion, France Tél.: (+33) 01 43 59 66 72
1146 E Lexington Dr #112Glendale, CA,
USA, 91206, Tel.: (1 818) 646 10 72
URL: www.nt.am

L'Édition Française
de Noyan Tapan
est publiée par
Mr. Raymond Yezéguelian
E-mail :
Raymond.yezeguelian@gmail.com